



Association des Excursionnistes Provençaux
 Association des Excursionnistes Provençaux
 4 Avenue de Grassi
 13100 Aix-en-Provence
 Tél : 04 42 21 03 53
 Email : aep.asso.aix@gmail.com



②

LANTOSQUE

TREK BOREON → ~~MENTON~~ GTM

PAIEMENTS Arrhes ~~2~~ 1^e versement ~~750~~ 7415 euros.
 Arrhes → 2^e versement à définir.
Solde des paiements - dans les hébergements -

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association

en liquides dans
 les Refuges -
A payer sur place

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les déplacements ne sont pas gérés par l'association.

Co-voiturage Prix pour
 les Passagers - 24 euros
 + Autoroute
 + Autocar

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

Se reporter aux conditions générales de vente aux licenciés des séjours et voyages (paragraphe « Annulation-cession du séjour »)

→ FFCAM -

DIVERS

Reservation sur les Site internet, faite par
 Maurice avec avance par carte bleue personnelle
 pour les sites - d'ou impératif versement des Arrhes
 avant la mi - février.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association (www.aepasso.com).